

Un groupe de travail pour gérer la situation des musiciens de rue

SOCIAL • Entre les aspects répressif et social, la ville de Fribourg aimerait trouver une solution équilibrée pour résoudre le problème des musiciens de rue hébergés en urgence à l'abri PC du quartier du Jura. Le règlement communal en la matière doit être adapté.

STÉPHANIE BUCHS

«Nous allons créer un groupe de travail de toute urgence pour plancher sur la situation de ces musiciens de rue qui dorment dans l'abri PC du Jura.» Jean Bourgnécht, conseiller communal en charge de la police, insiste ainsi sur une problématique soulevée en décembre par Marie-Thérèse Maradan Lederberger, directrice des Affaires sociales (voir «La Liberté» des 11 et 18 décembre). L'hébergement des musiciens de rue slovaques qui œuvrent en ville de Fribourg pose un problème: leur statut de touristes de passage ne permet pas de les renvoyer, et aucune structure d'accueil n'est prévue pour les migrants sans domicile. «On ne peut tout de même pas les laisser dormir dans leur voiture, avec le risque d'asphyxie et d'hypothermie», s'était déjà offusquée la conseillère communale en décembre. Elle leur avait d'ailleurs ouvert l'abri de protection civile du quartier du Jura.

TROUVER UN JUSTE MILIEU

«Deux des Slovaques qui étaient repartis avant Noël sont revenus la semaine dernière, mais avec un autre groupe», remarque M^{me} Maradan. Elle a donc à nouveau ouvert l'abri PC du Jura. Au total, une dizaine de musiciens de rue y sont hébergés. M. Bourgnécht s'est alors rendu compte du fait que la situation de décembre n'était pas unique. «La solution trouvée par M^{me} Maradan ne peut être que provisoire», explique M. Bourgnécht qui estime que le règlement communal en matière de musiciens de rue n'est pas assez dissuasif. Ce dernier propose des amendes qui peuvent s'échelonner entre 20 et 1000 francs.

Il insiste sur la nécessité de trouver un juste milieu entre l'aspect de contrôle policier et le côté humain et social. Du côté social justement, La Tuile est la seule structure d'accueil des sans-abri du canton. Mais les dispositions du règlement imposent que les personnes à prendre en charge aient eu leur dernier domicile dans le canton (sans rapport avec la nationalité). Les responsables de La Tuile ne sont d'ailleurs pas pour rien dans la constitution de ce groupe de travail: «Nous avons écrit une lettre à M^{me} Lüthi concernant les limites de nos infrastructures, notamment en ce qui concerne le problème récurrent des migrants que nous ne pouvons pas accueillir dans le cadre de notre règlement», explique Eric Mullener, directeur de La Tuile. La fréquentation de cette structure a par ailleurs fortement augmenté ces dernières années (voir ci-dessous).



La Tuile est à Fribourg la seule structure d'accueil des personnes sans abri, mais elle n'est pas censée héberger les musiciens de rue pour une période prolongée.

VINCENT MURITH-A

M. Mullener insiste sur la nécessité d'un encadrement adéquat pour ces migrants: «L'ouverture de ces locaux par M^{me} Maradan est salutaire pour cette situation d'urgence, surtout face au froid de ces derniers jours, mais une surveillance doit être mise en place, quitte à engager des sécuritaires.» Le débat doit s'ouvrir entre les pouvoirs publics et sociaux, selon

M. Mullener. Mais à qui la compétence de régler une telle situation? Du côté du canton, Claude Grandjean pense que ce problème doit être réglé au niveau communal. Le règlement touchant à la mendicité ou aux musiciens de rue est d'ailleurs communal. Du côté de la ville, M. Bourgnécht estime important d'intégrer la police cantonale au groupe de travail. Les

acteurs sociaux et policiers de la ville devraient également y participer. «Nous nous rendons compte de l'urgence de la situation, une rencontre sera agendée à la semaine prochaine.» M. Bourgnécht n'exclut pas que Fribourg prenne exemple sur certaines démarches vaudoises, telles que les «sleep-in» lausannois, ou genevoises. SB

Les capacités d'accueil sont dépassées

Les nuitées de La Tuile ont augmenté de 20% par rapport à 2001 pour l'année 2002. Cette structure d'accueil des sans-abri, qui est la seule à Fribourg, a hébergé 290 personnes pour 5046 nuitées en 2002, explique un communiqué. La capacité étant de 24 lits, la fréquentation a été particulièrement importante entre septembre et décembre: «Le nombre de nuitées mensuelles a connu une moyenne de 550, portant le nombre de personnes à 18 par jour, soit un taux d'occupation de 90%». Pour les personnes domiciliées à l'étranger (592 nuitées), la structure assure un dépannage durant quelques jours, mais leur hébergement n'est pas admis dans le règlement.

Le communiqué de La Tuile met en lumière les mêmes préoccupations que celles de M^{me} Maradan: «Nous devons faire face aujourd'hui à une augmentation du nombre de personnes venant de l'Europe de l'Est (70 passages en 2002), dont nous ne pouvons assurer que l'hygiène et la nourriture. En effet, ces groupes de migrants dépassent nos capacités et doivent faire l'objet de nouvelles mesures, surtout en période hivernale.» M. Mullener souligne, dans ce cas-là, le problème des groupes, qui ne peuvent pas être pris en charge de la même manière que les individus. SB

UNIVERSITÉ

La famille au centre du débat politique

MIDIS DU SOCIAL • La famille est-elle une affaire d'Etat où relève-t-elle strictement de la sphère privée? Depuis l'«explosion de 1999», année du refus par le peuple suisse de l'assurance-maternité, la cellule familiale fait l'objet de débats animés jusque dans les plus hautes sphères politiques. Mais existe-t-il pour autant une véritable politique familiale en Suisse? C'est la question, un brin provocatrice, qu'ont voulu poser les organisateurs de la première édition 2003 des Midis du social, l'espace de discussion ouvert l'année dernière par le Département travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg.

Hier, une grosse trentaine de participants se serraient dans la petite salle de la Kinderstube sur le coup de 12h15. Conformément à la formule adoptée par les organisateurs, le débat a été initié par des intervenants directement impliqués dans les questions évoquées. En l'occurrence Geneviève Beaud Spang, coresponsable du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg, Thérèse Meyer, conseillère nationale démocrate-chrétienne et membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, ainsi que Pierre-André Page, député UDC au Grand Conseil fribourgeois.

PAS DE GRANDES SURPRISES




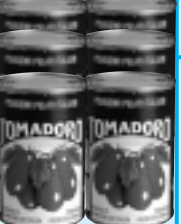
La confrontation de ces trois points de vue n'a pas réservé de grandes surprises: tout le monde s'accorde à dire que la famille demeure le noyau central de la société et qu'une politique familiale est nécessaire, mais les avis divergent quant à son financement. Il a beaucoup été question d'allocations familiales, de prestations complémentaires, d'allègements fiscaux pour les familles, de crèches et d'assurance-maternité (depuis le clash de 1999, on dit «congé-maternité payé» pour ne pas échauffer les esprits). Thérèse Meyer en a profité pour faire le point sur les différentes mesures de soutien aux familles prévues au niveau fédéral.

«COMME UNE VOITURE»

C'est finalement de la salle qu'est venue l'étincelle: une participante s'est déclarée surprise de la politisation du débat et du fait qu'il y a surtout été question des coûts engendrés par les enfants. «Comme si les enfants, ça nous tombait dessus!» Et de donner sa version de la responsabilité parentale: «Si l'on n'a pas les moyens d'avoir une voiture, on ne l'achète pas. Les enfants, c'est pareil.» La salle, interloquée, a dû se rendre à l'évidence: le concept de politique familiale n'a pas encore fait son chemin dans tous les esprits. MRZ

INFOMANIE
026 426 44 44

PUBLICITÉ

Evian 6 x 1,5 litres  4.95		Promotions hebdomadaires www.visavis.ch 0800 808 008 valable dès le 15.01.2003			Plus de 700 points de vente en Suisse!
Clémentines Espagne kg  2.30	Gendarmes en Filet 4 x 50 g 2.95	Cailler Frigor •Lait •Noir 5 x 100 g 7.50	Swisspers 3 pour 2 Rondelles d'ouate 3 x 80 pièces 3.90		
Merveilles 210 g  2.30	Tomodoro Tomates concassées 6 x 400 g  4.30	Fleur de Gamay Romand •Vin rouge Suisse •Vin rosé Suisse 50 cl 3.95	Knorr Potage •Graziella •Crème d'asperges •Crème de bûlets 4 portions 1.60	Rexona Douche 2 x 250 ml 5.95	
	Flamingo Ice Tea 4 x 1 litre 2.40	Always/Alldays Toutes les sortes Paquet 3.95	visavis individuel et sympathique		